

INAUGURATION DE DE L'ECOLE MATERNELLE « LILI KELLER-ROSENBERG »

Vendredi 11 septembre 2026 – 17h – Cléty – Canton de Lumbres

M. le Président du Département Jean-Claude LEROY

Le projet en deux mots :

Au regard de la vétusté de l'école primaire actuelle, la commune de Cléty a construit une nouvelle école primaire.

De grande qualité écologique, le nouveau bâtiment se trouve à l'arrière de la salle polyvalente où les élèves se restaurent.

L'accessibilité entre les deux bâtiments se fait par un cheminement doux permettant d'assurer la sécurisation des piétons (chemin de la longue haie).

L'école aura la capacité d'accueillir 75 élèves soit 3 classes.

Pour autant, le projet est conçu pour pouvoir intégrer une extension future de trois classes complémentaires, et porter la capacité d'accueil de 125 élèves.

Une salle pluridisciplinaire est également intégrée pour servir de salle de motricité, d'accueil de loisirs, d'exposition...

Ce projet s'inscrit dans le cadre des débats actuels entre organisations RPI ou RPC, avec anticipation d'un ensemble plus vaste, mais en parallèle une volonté des autres communes du RPI (Ouve-Wirquin notamment) de conserver leur école communale.

Tendance des services de l'Etat à « tordre le bras » des Maires pour des formules RPC, au regard de la démographie scolaire.

- Village de 805 habitants

Le coût total du projet est évalué à 2 337 207 €.

Le montant de la participation financière totale du Département est de **270 029,23 €**, réparti en plusieurs dossiers et dispositifs :

- FARDA Services aux publics pour l'école : 120 000 €
- FARDA Services aux publics pour la salle pluridisciplinaire : 105 000 €
- FARDA Aide à la Voirie Communale : aménagement du chemin de la Longue Haie : 15 000 €
- Fonds Biodiversité Investissement : plantations et aménagements écologiques : 15 029,23 €
- + Amendes de police 2026 : aménagement du chemin de la Longue Haie : 15 000 €

<i>Nb : les locaux de l'ancienne école devront trouver une nouvelle destination (future Mairie ?). Ils nécessiteront une réhabilitation qui fera probablement l'objet d'une prochaine demande d'aide FARDA une fois la destination arrêtée.</i>
--

L'école, c'est le pilier de de la République !

Parce que c'est le lieu de l'apprentissage, de la socialisation, de la transmission des savoirs, et aussi de la construction progressive de l'esprit d'analyse, former les citoyens de demain !

Parce que nous sommes attachés à l'école publique et à ses valeurs, continuer de permettre à chaque enfant d'accéder à cet outil de progrès et d'émancipation, en tous points du territoire

Le projet développé par la commune permet d'améliorer l'offre de service pour les enfants et l'organisation de la vie quotidienne pour les familles !

C'est toujours un symbole de dynamisme que représente l'ouverture d'une école en milieu rural !

Le Département partenaire des communes rurales !

Parce que le soutien aux communes rurales, c'est dans l'ADN du Département depuis toujours, la recherche de l'égalité entre les citoyens !

Dans le Pas-de-Calais le monde rural n'est pas délaissé.

On ne note pas de désertification rurale comme on peut le voir dans d'autres départements (au contraire, beaucoup de villages gagnent plutôt des habitants).

Cette opération a bénéficié du soutien du Département dans son fonds spécifique pour les petites communes le « FARDA », et ce que nous voyons aujourd'hui nous conforte dans les choix que nous faisons pour continuer à équiper et moderniser les communes rurales.

Avoir l'appui du Département c'est très important pour les Maires ; c'est bien souvent LE levier pour rendre réalisables des projets que ne pourrait pas réaliser la commune seule.

Le Département partenaire du quotidien dans nos communes et nos vies

« Le Département ne fait pas de bruit mais il fait le boulot » : il l'a fait, sans bruit, en vous soutenant sur cette opération par un appui technique et financier.

D'une manière plus générale, le Département intervient aussi dans notre quotidien sans que l'on se rende forcément compte :

- *Quand on a besoin des pompiers*
- *Quand on prend la route pour aller travailler, rendre visite à sa famille, ses amis,*
- *Quand nos enfants sont accueillis au collège*
- *Ou quand pour nos parents, grands-parents, un accompagnement à l'autonomie devient nécessaire*
- *.....*

Derrière tous ces moments du quotidien il y a une action réalisée par le Conseil départemental.

La libre administration des communes et des collectivités, élément fondamental de notre République

Soutenir les communes dans leurs projets, pour nous, ce n'est pas chercher à leur « tordre le bras » pour accepter des orientations contraires à leurs intentions.

La volonté municipale au travers de l'élection des conseillers municipaux, puis de son Maire ; ils en sont l'expression naturelle et légitime de l'intérêt général pour leurs habitants.

En tant que Président du Département, j'ai le souci du respect des volontés locales, notamment pour ce qui touche aux questions d'organisation scolaire.

« Big is beautiful » nous dit-on parfois... Or, les dynamiques d'hier ne sont pas forcément celles de demain, on le constate dans certains de nos collèges ruraux.

Le Département accompagne les RPC là où ils font l'objet d'un consensus local, là où chaque commune estime que le projet est le meilleur pour ses habitants ; et si les communes s'organisent autrement, nous sommes attentifs à leur volonté locale.

Le respect de l'environnement et l'adaptation au changement climatique au cœur des investissements de demain !

L'opération réalisée par la commune de Cléty est assez exemplaire dans le sens où le travail avec les architectes et les entreprises en font un vrai bâtiment éco-conçu ; avec une attention particulière sur les essences de bois locaux, sur l'isolation à la paille soufflée et le recours ; nous étions d'ailleurs venus pour la pose de la première « poutre » et non la « 1^{ère} pierre » il y a quelques mois de cela.

C'est ce type d'aménagement que nous encourageons pour le Pas-de-Calais de demain et c'est aussi pour cela que le Département a eu une attention particulière pour l'accompagnement du projet !

L'investissement public = un rôle dans la vie économique du territoire !

Les subventions pour aider à investir, c'est aussi une action concrète pour la dynamique économique dans nos territoires.

En effet, des travaux décidés puis réalisés, c'est du carnet de commandes, ce sont des travaux mis en œuvre sur le territoire, par nos artisans et PME, c'est de l'emploi généré !

Il y a donc avec ces programmes que nous votons pour le Pas-de-Calais un vrai effet levier pour l'économie et ainsi pour l'emploi dans les zones rurales !